

La hausse tarifaire annuelle du prix de l'électricité, à partir du 15 août 2009, est en moyenne de 1,9% pour les clients domestiques. Les besoins d'investissements sur les moyens de production décarbonés du futur (nucléaire et énergies renouvelables) et sur la sécurisation des réseaux (résistance aux aléas climatiques) justifient cette hausse. Des considérations plus politiques comme la volonté de faciliter l'émergence de nouveaux fournisseurs ou l'incitation à faire des économies d'énergie entrent également en ligne de compte dans la décision du Ministre.

Les tarifs réglementés sont un gage de sécurité avec une évolution modérée fixée par l'État et un contrat clair ne comportant pas d'engagement de durée.

La qualité du service proposé par EDSB, en complément du tarif réglementé, est en constante amélioration et constitue notre priorité. Un interlocuteur unique pour les questions relatives à votre contrat ou la prise de rendez-vous technique (98% des devis réalisés en moins de 10 jours) et un accueil physique rénové, désormais accessible à tous, en sont les faces les plus visibles. Nous travaillons également en interne pour être plus professionnels et donc chaque jour plus efficaces : la sécurité abordée dans cette lettre en est un exemple. Bonne lecture !

Dominique Royer
Directeur EDSB

La Lettre d'edsb

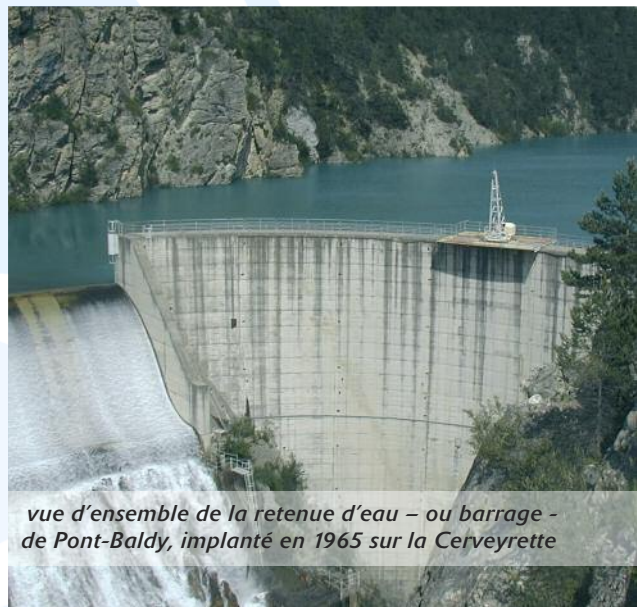
La vidange décennale du barrage de Pont-Baldy : elle se prépare dès maintenant !

C'est en 2011 que l'on pourra voir le fond de la Cerveyrette, au pied du barrage de Pont-Baldy. Le but est bien évidemment de pouvoir procéder à un contrôle visuel - et entretien ou réparation si nécessaire - des organes mécaniques immergés depuis 10 ans, tout en maîtrisant l'impact d'une telle « vidange » sur le milieu naturel.

De nombreuses et lourdes études sont à réaliser dans un premier temps, avant de présenter le dossier à toutes les administrations en charge de son instruction.

La première étape a consisté à valider les éléments qui seront étudiés, pour établir un état des lieux. La prochaine étape consistera à acquérir et réunir, avec le bureau d'étude, toutes les données terrain qui permettront la première rédaction du dossier d'incidence.

Cette manœuvre d'envergure laisse toutefois une place privilégiée à la protection de l'environnement, puisque la modulation prévue de la baisse du plan d'eau sera réalisée de manière à préserver une qualité d'eau à l'aval permettant la vie aquatique (taux d'oxygène, turbidité, caractéristiques chimiques, etc), tout en évacuant les alluvions.



vue d'ensemble de la retenue d'eau - ou barrage - de Pont-Baldy, implanté en 1965 sur la Cerveyrette

Il y a accueil et accueil

Chez EDSB
Bienvenue !

Venez nous rencontrer
ou contactez-nous au
04 92 21 51 51 ou
encore par
clientele@edsb.fr



Chez le fournisseur X
Contactez-le au
0800...

Si vous aimez les attentes
téléphoniques musicales,
vous avez fait
le bon choix...



Nos locaux d'accueil entièrement rénovés
pour votre confort et votre satisfaction

La sécurité à EDSB, c'est sur tous les plans !

Les nombreux ouvrages exploités par EDSB ne doivent pas être des dangers pour les personnes circulant à leurs alentours. C'est pour cela que nous appliquons non seulement la réglementation en vigueur, mais aussi toute mesure de bon sens afin de proposer une sécurité maximale à tous.

Exemple ci-dessous avec le re-balisage du « tronçon court-circuité » - partie du cours d'eau entre la prise d'eau du Fontenil et la restitution de l'eau turbinée à la Durance - de l'usine de production hydraulique d'électricité de « Roche Percée », dans le parc de la Schappe.



Mais la sécurité se décline également en formation interne, par l'organisation de stages de prévention et sécurité pour tous les agents d'EDSB une fois par an. Les pompiers dispensent au personnel administratif et sédentaire des formations de secourisme « généralistes » (stage PSC1), et le PGHM (gendarmerie) se charge de former le personnel technique, aux règles de sécurité applicables en situation réelle, dans les conditions les plus difficiles, comme sur les exemples ci-dessous.



Ci-contre à gauche : un exercice de simulation de malaise d'un électricien en haut d'un poteau, encadré par un gendarme, spécialiste des interventions en situation difficile.



Ci-contre à droite : La réglementation imposant un travail en équipe à minima en binôme, son collègue doit savoir monter lui porter secours et redescendre l'homme inanimé en toute sécurité.

La sécurité enfin, c'est aussi permettre à toutes les entreprises de travaux publics d'intervenir sans danger sur la voirie ou à proximité d'ouvrages électriques (enfouis ou non). La procédure est claire et normalisée (D.R. et/ou D.I.C.T.) : les entreprises avertissent les gestionnaires de réseau en place de la réalisation de travaux avec : dates prévisionnelles du chantier, nature des travaux... Chaque gestionnaire de réseau fait un retour à l'entreprise avec les indications inhérentes à leur réseau : tracé, section, etc... afin que l'entreprise ne risque pas d'accrocher ou de casser les réseaux en place, évitant ainsi le danger pour ses salariés et les nuisances pour les abonnés utilisateurs de ces réseaux.

Place Médecin Général Blanchard - BP 6 - 05105 Briançon Cedex



edsb
La Lettre

services...

La mensualisation à la loupe

En plus de l'automatisation de vos règlements de factures d'électricité, pour ne plus avoir à surveiller les échéances et risquer d'en oublier, la mensualisation vous permet de diviser votre facture annuelle en 10 prélèvements mensuels identiques.

Service entièrement gratuit, il est particulièrement approprié à tous les adeptes de simplicité dans la gestion de leur budget.

Très souple, en cas d'imprévu, une mensualité par an peut être différée, et ce service est résiliable à tout moment, s'il ne répondait pas à vos attentes.

Simple, une signature et un RIB suffisent pour y souscrire.

Plus d'un client d'EDSB sur deux l'a choisi, ce n'est pas un hasard !

offre spéciale

Votre fidélité récompensée !

Choisissez la mensualisation pour régler vos factures et gagnez une lampe* basse consommation !

Renseignements au
04 92 21 51 51



*offre valable dans la limite des stocks disponibles

www.edsb.fr